BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 268

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Ventes et cessions

514 577 113 RCS Marseille.
BIO AXIS.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 2000.00 EUR.
Adresse : 7, Rue Gaston de Flotte, Immeuble le Quadra, 13012 Marseille 12e Arrondissement.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION BIOAXIS CLEAN Société par actions simplifiée Au capital de : 1 000,00 EUR Siège social Immeuble le Quadra 7 Rue gaston de flotte 13012 Marseille 12e Arrondissement N° RCS 979 374 287 RCS Marseille, est société absorbante BIO AXIS Société à responsabilité limitée Au capital de : 2 000,00 EUR Siège social Immeuble le Quadra 7 Rue Gaston de Flotte 13012 Marseille 12e Arrondissement N° RCS 514 577 113 RCS Marseille, est société absorbée Aux termes d'un projet de fusion en date du 13/03/2024, la société BIOAXIS CLEAN et la société BIO AXIS ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société BIO AXIS par la société BIOAXIS CLEAN. Actif : 187 192,00 EUR Passif : 133 144,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Les associés de la société absorbée recevront en échange de leurs parts sociales 1 action de la société BIOAXIS CLEAN pour 1 part de la société BIO AXIS, conformément au rapport d'échange fixé par le projet de fusion. Augmentation de capital de la société absorbante : En conséquence de la fusion, le capital social de la société absorbante sera augmenté de 2.000 euros pour être porté de 1.000 euros à 3.000 euros par l'émission de 200 nouvelles actions de 10 euros chacune. Date d'effet : La fusion prendra effet fiscalement et comptablement rétroactivement au 01/01/2024. Juridiquement, elle prendra effet à compter de la date de l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante qui approuvera la fusion, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives. Date du projet : 13/03/2024 Date de dépôt : 01/07/2024, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Marseille au nom de la société BIO AXIS et au nom de la société BIOAXIS CLEAN Les créanciers des sociétés participantes pourront faire opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236-14 et R.236-8 du Code de commerce..